

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 9 (1900)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Un problème  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-523258>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Erscheint am Samstags

Paraissant le Samedi

Abonnement: Für die Schweiz 3 Monate Fr. 2.— 6 Monate „ 3.— 12 Monate „ 5.— Für das Ausland: 3 Monate Fr. 3.— 6 Monate „ 4.50 12 Monate „ 7.50 Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Abonnements: Pour la Suisse: 3 mois Fr. 2.— 6 mois „ 3.— 12 mois „ 5.— Pour l'Étranger: 3 mois Fr. 3.— 6 mois „ 4.50 12 mois „ 7.50 Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Inserate: 7 Cts. per 1 spatige Millimeterzelle oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt. Vereins-Mitglieder bezahlen 3 1/2 Cts. netto per Millimeterzelle oder deren Raum.

Annonces: 7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce. Les Sociétaires payent 3 1/2 Cts. net par millimètre-ligne ou son espace.

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins

9. Jahrgang | 9<sup>me</sup> Année

Organe und Propriété de la Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel \* TÉLÉPHONE 2406 \* Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.



Todes-Anzeige.

Den verehrlichen Vereinsmitgliedern machen wir hiebei die Trauer-Anzeige, dass unser Mitglied

Herr Alphons Osswald

Mitbesitzer des Hotel Bellevue in Bern am 12. Dezember gestorben ist. Indem wir Ihnen hiervon Kenntnis geben, bitten wir, dem Heimgegangenen ein liebevolles Andenken zu bewahren.

Namens des Vorstandes: Der Präsident: J. Tschumi.

Neujahrsgatulationen.

Seit Jahren hat sich unter unsern Mitgliedern die praktische Sitte eingebürgert, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die Fachliche Fortbildungsschule von den ceremoniellen Neujahrsgatulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere Herren Kollegen auch dieses Jahr ein, zu gleichem Zwecke einen beliebigen grossen oder kleinen Betrag zu Gunsten obgenannter Schule, welche diesen Herbst ihren achten Kurs begonnen hat, an die Redaktion der "Hotel-Revue" in Basel einzusenden.

Die Spender werden im Organ veröffentlicht und betrachten sich diese damit von der Versendung von Neujahrsgatulationskarten entbinden. Ouchy, den 1. Dezember 1900. Schweizer Hotelier-Verein. Der Präsident: J. Tschumi.

Souhaits de Nouvelle-Année.

Depuis nombre d'années nos sociétaires se sont accoutumés à se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyennant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole professionnelle. Cette année également nous croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien vouloir envoyer à la rédaction de l'Hotel-Revue toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette pratique institution qui a ouverte cet automne son huitième cours.

Les noms des donateurs seront publiés dans l'organe et ces derniers peuvent, grâce à leur subsidie, se regarder comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année. Ouchy, le 1<sup>er</sup> Décembre 1900. Société Suisse des Hôteliers. Le Président: J. Tschumi.

Bis zum 1. ds. eingegangene Beiträge: Sommes versées jusqu'au 1<sup>er</sup> Décembre: Hr. Erne M., Hotel Schrieder, Basel . . . Fr. 10 „ Flück C., Hotel Drei Könige, Basel . . . „ 20 „ Otto P., Hotel Victoria, Basel . . . „ 20 Uebertrag Fr. 50

Uebertrag Fr. 50 Vom 1. bis 8. Dez. eingegangene Beiträge: Sommes versées du 1<sup>er</sup> au 8 Décembre: Hr. Brenn A., Direktor, Kurhaus Passugg . . . Fr. 10 „ Brunner M., Direktor, Hotel Storchen, Basel „ Burkard H., Direktor, Hôtels Beau-Séjour et Roserie, Champel-Genève . . . 10 „ Döpfner J., Hotel St. Gotthard, Luzern . . . 10 „ Frau Wwe. Hirschy, Hotel Interlaken, Interlaken „ HH. Kraft & Söhne, Hotel Bernerhof, Bern . . . 20 „ Hr. Oesch-Müller J., Hotel Junfrauüblich, Interlaken . . . 20

Vom 8. bis 15. Dez. eingegangene Beiträge: Sommes versées du 8 au 15 Décembre: HH. Balli & Cie., Grand Hôtel, Locarno . . . Fr. 20 „ Hr. Balzari F., Hotel Metropole, Mailand . . . 20 „ Berner F., Haldenhof, Luzern . . . 10 „ Bossard-Ryt, Kuranstalt Feinsengg, Zuggerberg . . . 10 „ Eisenmann C., Hotel Prinz Carl, Heidelberg . . . 10 „ Elskes A., Hotel Bellevue, Neuchâtel . . . 20 „ Elwert P., Hotel Grande Bretagne, Mailand . . . 20 „ Ettenberger G., Hotel Montfort, Bregenz . . . 10 „ HH. Fancella Frères, Hotel Metropole, Locarno „ Hr. Gyr-Tanner K., Hotel Pfauen, Einsiedeln . . . 20 „ HH. Haefeli Gebr., Hotel Schwanen, Luzern . . . 20 „ Hr. Haerlin F., Hotel Vier Jahreszeiten, Hamburg . . . 10 „ Hafen W., Grand Hôtel, Baden . . . 20 „ HH. Hauser Gebr., Hotel Schweizerhof, Luzern . . . 20 „ Hr. Hug, J. P., Hotel Suisse, Nico . . . 10 „ Kracht C., Hotel Baur au Lac, Zürich . . . 20 „ London „ Ruchi Ed., Hotel Victoria, Interlaken . . . 20 „ Menges H., Gen.raldirektor, Claridge Hotel, London . . . 20 „ Neubrand J. A., Hotel Continental, Montreux . . . 10 „ Osswald M., Hotel Strela, Davos-Platz . . . 10 „ Rucht Ed., Hotel Victoria, Interlaken . . . 20 „ Unger-Donaldson Th., Hotel Belmont, Montreux . . . 20 Summa Fr. 490

Les abonnements généraux et le tourisme.

Nos lecteurs se souviennent peut-être d'un article paru dans notre numéro du 18 août de cette année et signé Ch. St., dans lequel il était question de l'augmentation annuelle et constante du nombre des touristes et du remplacement progressif des classes aisées par celles qui ne font qu'une consommation restreinte. Notre correspondant attribuait, non sans raison, ce fait à l'influence des abonnements généraux et spécialement à ceux de courte durée, qui contribuent tout particulièrement à diminuer le confort d'un voyage entrepris au plus fort de la saison du tourisme et des villégiatures.

Une plume autorisée a pris occasion de cet article pour appuyer par des chiffres l'exposé de M. Ch. St. sur l'augmentation de la quantité aux dépens de la qualité. Voici ce que nous écrit notre correspondant.

L'article de M. Ch. St. sur les abonnements généraux m'engage à vous soumettre les observations complémentaires qui suivent:

La circulation des voyageurs en Suisse s'est accrue jusqu'en 1898 d'une manière constante et a atteint le chiffre de 15209 voyageurs par kilomètre de ligne. Un accroissement semblable s'est manifesté dans le chiffre des voyageurs de 3<sup>me</sup> classe, qui a passé, depuis 1890, de 78.06 à 84.59, resp. 83.84 %, soit une augmentation de 6 %.

Par contre, le chiffre des voyageurs de 2<sup>me</sup> classe a suivi depuis 1890 une courbe décroissante, passant de 19.97 à 14.47 resp. 15.22 %, d'où une diminution de 5 %.

De même en 1<sup>re</sup> classe, le chiffre des voyageurs s'est abaissé depuis 1889 de 2.13 à 0.94 %, diminution 1.19 %.

Il est peu probable que l'introduction des abonnements généraux ait modifié d'une manière sensible les chiffres pour 1899 et 1900, pour lesquelles nous ne possédons pas encore de données statistiques.

Il n'y a pas lieu de craindre de voir diminuer à l'avenir le nombre des voyageurs en général, car les motifs de voyager tendent plutôt à se multiplier; au point de vue spécial du tourisme, les beautés naturelles de la Suisse demeurent aussi immuables que le pouvoir bienfaisant des stations thermales et climatiques, qui ne sauraient être transférées ailleurs.

Par contre, les conclusions tirées des relevés statistiques ci-dessus confirment évidemment le fait énoncé par M. Ch. St., que les „bonnes familles“ tendent de plus en plus à délaisser la Suisse, et que les hôtels et autres industries travaillant avec les étrangers se verront obligés de compter avec cette circonstance et avec une masse plus considérable mais plus flottante, plutôt qu'avec une clientèle moins nombreuse mais encline au repos et à la jouissance paisible. C'est le cas dès maintenant du reste, à en juger par les plaintes répétées des industries d'étrangers qui parlent de „beaucoup de bruit pour peu de chose“.

Les intéressés, sociétés et autorités auraient certainement tort d'assister, les bras croisés, à cette modification lente de leurs conditions d'existence, sans chercher à en interrompre le développement; mais il ne faudrait pas tenter de remonter le courant en proposant, comme le fait M. Ch.-St., l'abolition des abonnements généraux ou leur remplacement par autre chose. Ce serait là une mesure destinée d'emblée à demeurer stérile, car le grand public ne serait pas d'accord avec cette suppression; or, les chemins de fer, et avec eux les hôtels, étant créés pour le public et non le public pour les chemins de fer, ceux-ci se verront bien obligés de s'accommoder aux désirs de leurs clients.

Le mieux sera certainement de profiter des conséquences produites par cette modification des conditions du tourisme, et de les faire tourner, autant que possible, à l'avantage des intéressés.

Dans cet ordre de considérations, la tâche des cercles intéressés me paraît consister non pas tant exclusivement dans l'entretien d'une réclame faite pour attirer les étrangers dans nos contrées, mais plutôt dans la création d'attractions destinées à engager les classes aisées à prolonger leur séjour parmi nous.

La place de Lucerne s'est bravement mise à l'œuvre, en organisant des courses de chevaux et des régates; mais ce sont là des arrangements sporadiques et de trop courte durée pour pouvoir exercer une influence prolongée; par contre, les résultats obtenus peuvent servir d'indication pour la voie à suivre dans le but d'arriver à un succès plus effectif et plus durable.

A mon avis, ce résultat pourrait être atteint par la création de centres pour les sports modernes. N'étant pas sportsman moi-même et trop peu connaisseur en ces matières, je ne suis pas en mesure, malheureusement, d'indiquer celles de ces distractions dont l'introduction serait le plus recommandable; cependant, je m'imagine qu'il pourrait s'agir d'emplacements pour lawn-tennis, foot-ball, de pistes à traîneaux comme celles des Grisons et de Grindelwald, de patinages à roulettes, de courses en ski, etc.

Une fois que des amateurs de ces sports — ne fût-ce qu'un petit nombre — se seraient fixés chez nous, ils fonctionneraient comme réclame automatique pour une clientèle qui certes ne serait pas mauvaise, et cette réclame ne saurait manquer de produire, ici comme ailleurs, des résultats favorables.

Un problème

de la plus haute importance, surtout pour les stations sanitaires, vient, d'après le *Luzerner Tagblatt* de trouver sa solution.

Qui ne désire vivre longtemps et dormir tranquille? — Tout le monde, sans doute.

Eh! bien, ce résultat peut s'obtenir au moyen d'un appareil de ventilation peu dispendieux et vraiment automatique, qui introduit sans interruption, d'une manière indirecte, de l'air frais dans les salons, les salles à manger, les chambres à coucher, les cuisines et les caves, tout en enlevant au même temps, d'une manière indirecte également et sans occasionner de courant, l'air vicié (fumée, buées, odeurs, vapeurs, etc.). La solution de ce problème est donc de la plus haute importance pour les hôtels, restaurants, cafés, sanatoriums, écoles et hôpitaux; elle est, comme l'auteur de Colomb, d'une simplicité étonnante; cette ventilation peut en effet s'adapter partout sans frais notables, et ne tardera pas à être introduite dans tous les établissements publics et municipaux.

A l'avenir, tout hôtelier, tout propriétaire qui, ayant entendu parler de cette innovation sensationnelle, ne l'introduit pas dans ses locaux, sera sans excuse aucune. Voici de quoi il s'agit:

Le prix proposé par l'Académie des sciences de Paris pour le procédé de ventilation le plus simple et le plus efficace a été décerné à M. Bellion Castaing, médecin en chef des hôpitaux de Poitiers.

Le procédé qu'il préconise consiste à munir les parties supérieures des fenêtres de vitres doubles, parallèles et très rapprochées, dont l'une, celle du côté extérieur, laisse un espace libre dans le bas de la vitre, tandis qu'à l'intérieur, cet espace libre se trouve dans le haut. Les deux vitres de chaque fenêtre forment ainsi un passage étroit dans lequel l'air froid de l'extérieur pénètre par le bas pour le quitter, à l'intérieur de la salle, dans la partie supérieure près du plafond.

Adaptée à tous les vitrages supérieurs d'une grande salle, cette installation permet un renouvellement constant et uniforme de l'air sans produire aucune nuisance désagréable ou nuisible. Le passage suivi par l'air extérieur étant long et étroit, on évite les inconvénients occasionnés par un vent frappant avec force l'une des faces du bâtiment, et l'introduction de la pluie pendant un orage.

Depuis une année, dit M. Potain dans son rapport à l'Académie des sciences, j'ai mis en pratique ce système à l'hôpital de la Charité dans les salles placées sous ma direction. Précédemment, on remarquait chaque matin, à l'entrée dans les salles et avant l'ouverture des fenêtres, cette odeur pénétrante et caractéristique répandue par les agglomérations d'êtres humains. La disparition de cette odeur dès l'installation de la nouvelle ventilation suffit à prouver l'existence d'une aération énergique. Craignant qu'un renouvellement aussi abondant de l'air ne produisit en hiver un refroidissement considérable, j'ai fait noter jour pour jour la température soit dans ces salles, soit dans celles voisines non encore pourvues de ce système. La différence s'est trouvée insignifiante, dépassant rarement 1/2 degré. La température même la plus violente ne s'est jamais fait sentir.

Wie verteilt sich die Frequenz der Pariser Weltausstellung?

Nachstehende interessante Statistik hat ein Herr Petermann in „Dillingers Reisezeitung“ veröffentlicht:

„Die Pforten der Pariser Ausstellung haben sich geschlossen und urbi et orbi wird verkündet,